

MAIRIE DE MAXOU

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 9 FEVRIER 2018

20 HEURES 30

Présents: Delphine LAFUSTE, Leslie DUNNING, Alain MARTY, Gérard CHASTAGNOL, Jean-Luc VIVIER, Christel SEVERAC, SOULIE Dominique, Aimé SABOT, Sheila ANTAKI, Gisèle DESTRUDEL.

Secrétaire de séance : Delphine LAFUSTE

Début de séance à 20h30

Délibération supplémentaire, autoriser le maire à solliciter des demandes d'aides auprès de la région et département.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 6 novembre 2017

Le compte rendu du 7 décembre a été approuvé à 10 voix sur 10.

2. Présentation du PLH (plan local habitat)

Le projet de programme local habitat 2018/23 du grand Cahors a été arrêté lors du conseil communautaire du 29/01/2018.

Ce document est soumis pour avis consultatif aux communes du GC.

La délibération a été approuvée à 5 voix sur 10, 5 absentions.

3. Délibération auprès de la poste

Autoriser Edith BOUR et Delphine Lafuste à recevoir les recommandés.

Délibération approuvée à 9 voix sur 9, D.Lafuste n'ayant pas participé au vote.

4. Délibération portant sur le reclassement de la compétence assainissement non collectif du Grand Cahors.

Modification des statuts du GC portant sur le reclassement de sa compétence assainissement non collectif, aujourd'hui optionnelle, parmi ses compétences facultatives.

Délibération approuvée à 10 voix sur 10

5. Point sur le PLU de Maxou.

Le 21/12, le service unité procédures juridiques et environnementales de la direction départementale des territoires a souligné quelques observations sur notre PLU.

Le maire informe le conseil de la réponse du Grand Cahors, le 18/01.

Nous attendons que soit levée la suspension du caractère exécutoire le PLU

6. Demandes d'adhésion des communes de Frayssinet, Concorès et Douelle, au Syndicat Intercommunal de Protection Animal (SIPA)

Délibération approuvée à 10 voix sur 10

7. Demandes d'aides auprès de la région et département.

Le conseil autorise le maire à solliciter des demandes d'aide : subventions régionales et départementales, dans le cadre de l'aide aux collectivités.

Délibération approuvée à 10 voix sur 10.

Questions diverses :

1. Point mairie salle des fêtes. Le Permis de construire doit être déposé en février
Info population suite à recensement : Population municipale totale : 308.

Fin de la réunion : 21H21

Prochain conseil le